

Disclaimer: Ce document vous donne un aperçu très global d'un produit d'assurance. L'information dans cette fiche n'est pas personnalisée en fonction de vos besoins spécifiques. Des informations supplémentaires sur le produit d'assurance se trouvent dans les autres informations précontractuelles et contractuelles. Seule la police complète vous donnera un aperçu exact de vos droits et obligations et des nôtres. Informez-vous donc auprès de votre intermédiaire et consultez les Conditions Générales Mobility Safe 1, la Protection juridique Supra Tous risques et Baloise Assistance étendue Véhicule (et Personnes) sur <https://www.baloise.be/fr/contact-service/conditions-generales.html>.

Quel est ce type d'assurance?

L'assurance Responsabilité Civile (RC) Véhicules automoteurs est une assurance de responsabilité légalement obligatoire. Vous devez donc prendre cette assurance pour pouvoir circuler sur la voie publique avec un véhicule, tel qu'une voiture de tourisme, une camionnette ou un deux-roues. Vous causez un accident de la circulation avec un véhicule que nous assurons? Quelqu'un d'autre subit des dommages ou quelque chose qui ne vous appartient pas est endommagé? Dans ce cas, vous devez payer pour ces dommages. Lorsque vous avez cette assurance, nous payons pour ces dommages.

En plus de la RC Véhicules automoteurs, vous pouvez aussi prendre une assurance Protection juridique, une Baloise Assistance étendue Véhicule (et Personnes), une assurance Omnium, une assurance Conducteur et/ou une assurance Transport de biens. Si en plus de l'assurance de base vous prenez aussi les assurances complémentaires, l'assurance Véhicules automoteurs est une assurance complète pour votre véhicule. Nous travaillons avec Europ Assistance Belgium pour toute prestation de service en Belgique et nous avons une assurance assistance pour les pays en dehors de la Belgique.



Qu'est-ce qui est assuré?

Assurance de base RC Véhicules automoteurs

Pour quels dommages payons-nous?

- ✓ Les dommages que vous avez causés en raison d'un accident de la circulation avec le véhicule assuré.
- ✓ Conformément à ce qui est prévu par la loi, nous payons aussi pour les dommages occasionnés aux victimes innocentes et aux usagers faibles en tant que passagers, piétons et cyclistes.
- ✓ **Baloise Assistance** amène le véhicule assuré chez un réparateur si le véhicule ne peut plus rouler après un accident de la circulation et elle vous ramène à la maison avec vos bagages.

Assurances complémentaires

Protection juridique

Euromex SA vous aide à réclamer le montant des dommages auprès de la personne qui a causé les dommages. Elle vous aide également lorsque vous avez besoin d'une défense pénale.

Baloise Assistance étendue Véhicule

Cette assurance d'assistance voyage annuelle veille à ce que vous bénéficiiez d'aide en cas de panne, d'accident ou de vol de votre véhicule en Belgique ou à l'étranger.

Baloise Assistance étendue Véhicule et Personnes

Cette assurance d'assistance voyage annuelle veille à ce que vous obteniez de l'aide pour votre véhicule, comme décrit ci-dessus. Vous obtenez aussi de l'aide en cas de maladie, d'accident corporel ou de décès de votre personne, des membres de la famille assurés ou des membres de la famille qui sont restés à la maison.

Nous assurons les frais médicaux que vous avez eus à l'étranger pour un max. de 1.000.000 EUR.



Qu'est-ce qui n'est pas assuré?

Assurance de base RC Véhicules automoteurs

- ✗ Les dommages au véhicule assuré, sauf si le revêtement intérieur du véhicule assuré est endommagé parce que vous avez transporté des personnes qui se sont blessées à la suite d'un accident. Les dommages au véhicule sont toutefois assurés si vous prenez l'assurance Omnium Safe 1 – Grande Omnium.
- ✗ Les dommages aux biens et choses que vous transportez pour votre profession et non gratuitement.
- ✗ Les frais médicaux du conducteur. Le conducteur est assuré pour ces frais si vous prenez l'assurance Conducteur.

Assurances complémentaires

Protection juridique

Amendes et transactions avec le parquet.

Baloise Assistance étendue Véhicule (et Personnes)

Assistance à votre véhicule

Véhicule d'une MMA de plus de 3,5 tonnes.

Le prix des pièces détachées et des frais de diagnostic, de démontage, de réparation et d'entretien.

Assistance aux personnes

Séjour à l'étranger de plus de 3 mois consécutifs.

Lunettes, lentilles de contact, équipement médical.

Rapatriement pour une situation médicale qui peut être traitée sur place et qui n'entrave pas la poursuite du voyage.

Omnium Safe 1

Les dommages causés intentionnellement par un assuré.

Les dommages causés par un conducteur sans permis de conduire valable ou avec une interdiction de conduire.

Si nous pouvons prouver que les dommages ont été causés par un conducteur qui a consommé de l'alcool ou de la drogue.

Si, après le vol, nous pouvons prouver que le système de exigé pour le véhicule désigné était éteint ou ne fonctionnait pas correctement.



Qu'est-ce qui est assuré? (suite)

Omnium Safe 1

Le véhicule désigné qui est repris aux Conditions Particulières peut être assuré en valeur facture ou en valeur catalogue d'origine. Ce choix détermine entre autres le montant que nous payons en cas de perte totale ou en cas de vol de votre véhicule, ainsi que la formule choisie 36, 24, 12, 6 ou 0. Vous prenez la Formule 36 pour votre nouveau véhicule? Dans ce cas, en cas de perte totale, vous bénéficiez de 100 % de la valeur assurée pendant 3 années. La formule que vous pouvez choisir dépend de l'âge du véhicule et du type de véhicule.

Pour quels risques êtes-vous assuré en Grande Omnium?

- ✓ **Incendie:** dommages causés par, entre autres, le feu, l'explosion, le court-circuit, les travaux d'extinction, les dommages de fumée et de suie causés par le feu.
- ✓ **Vol:** dommages causés par, entre autres, car-jacking, home-jacking, joy-riding, effraction, vol ou tentative d'effraction ou de vol.
- ✓ **Bris de vitres:** les dommages causés, entre autres, aux pare-brise, vitres arrières et vitres latérales, toit vitré, et les dommages causés par des éclats de verre.
- ✓ **Événements naturels et Heurt avec des animaux:** les dommages causés par, entre autres, la tempête, la grêle, la foudre, la chute de roches, l'avalanche, l'inondation, ... le heurt avec des animaux et les petits animaux rongeurs qui endommagent les câbles ou l'isolation sous le capot du moteur.
- ✓ **Dégâts au véhicule:** les dommages causés par, entre autres, la collision, l'accident, le renversement, le vandalisme, la charge, le mauvais choix de carburant.

En cas d'Incendie, de Vol, de Bris de vitres, d'Événements naturels et de Heurt avec des animaux, de vandalisme, de perte totale (sauf pour jeune conducteur) nous n'appliquons aucune franchise.

En outre, vous pouvez aussi choisir un **Safety Pack Omnium**. Nous vous payons les frais du carburant volé de votre véhicule, le remplacement des serrures ou des clés en cas de perte des clés ou des documents de bord, et une voiture de remplacement en cas de perte totale ou de vol (au max. 30 j). Ainsi que pour les dommages en raison de la charge, ceux au porte-vélo ou au coffre de toit ou le vol de ceux-ci, les dommages aux bagages ou le vol de ceux-ci. Nous payons au maximum 1.250,00 EUR, hors TVA.

En Petite Omnium, nous assurons tous les risques sauf les Dégâts au véhicule.

Votre véhicule ne peut plus rouler parce que vous avez un sinistre assuré en Belgique, au Grand-Duché de Luxembourg ou jusqu'à 30 km en dehors des frontières nationale de la Belgique? **Baloise Assistance** amène votre véhicule chez un réparateur en Belgique que vous choisirez. Baloise Assistance vous ramène chez vous, ainsi que vos passagers et vos bagages personnels.

Conducteur

Cette assurance de personnes assure les dommages corporels ou les dommages causés par le décès du conducteur du véhicule assuré après un accident de la circulation. Vous pouvez choisir Conducteur Select ou Conducteur Safe.

Transport de biens par route pour compte propre

Nous payons lorsqu'il y a des dommages aux biens que vous transportez avec le véhicule assuré. Ou lorsque ceux-ci sont volés dans le véhicule assuré.



Qu'est-ce qui n'est pas assuré? (suite)

Conducteur

Les dommages causés par un conducteur qui n'a pas de permis de conduire valable ou qui a une interdiction de conduire.

Les dommages causés par un conducteur qui a consommé de l'alcool ou de la drogue et qui a causé un accident de la circulation à cause de cela.

Transport de biens

Les dommages aux biens qui ne sont pas bien posés, emballés ou conditionnés.

Les dommages causés par la chaleur, le froid, l'humidité, la rouille, le retard, le mauvais entretien, la pollution ou la contamination, le vice technique ou mécanique aux biens, ou parce que vous ne pouvez plus faire de bénéfices avec ces biens.

Les dommages dus au fait que vous ne respectez pas les lois et les règles. Ou parce que vous êtes contractuellement ou extracontractuellement responsable.

La liste complète reprenant ce qui n'est pas assuré se trouve dans les Conditions Générales. Les limitations de couverture sont mentionnées aussi dans ces Conditions Générales. Vous trouverez ci-dessous quelques exemples.



Y a-t-il des restrictions de couverture?

Assurance de base RC

- ! Pour les dommages causés aux biens, aux choses, aux véhicules et aux bâtiments, nous payons de manière standard au maximum 161.256.645,72 EUR par sinistre (montant soumis à indexation).
- ! Dans certains cas, nous pouvons vous réclamer le montant des dommages que vous avez causés à quelqu'un d'autre. Par exemple, si nous pouvons prouver que vous les avez causés intentionnellement ou que le sinistre a été occasionné par la consommation d'alcool ou de drogues.

Omnium Safe 1

En cas de Dégâts au véhicule, nous appliquons la franchise reprise aux Conditions Particulières, mais pas en cas de vandalisme ou de perte totale (sauf pour jeune conducteur).

Safety Pack Omnium: Pour les camionnettes, nous payons au maximum 1.250 EUR hors TVA pour la voiture de remplacement en cas de perte totale ou de vol.

Assurance Conducteur

Dans la Conducteur Select, nous payons au maximum 75.000 EUR pour l'incapacité personnelle permanente, jusqu'à 12.500 EUR pour les frais liés au décès en raison d'un accident de la circulation et jusqu'à 5.000 EUR de frais d'enterrement. Pour les frais médicaux et le transport adapté, nous payons au maximum jusqu'à 4.000 EUR.

Au total, dans la Conducteur Safe, nous payons jusqu'à 500.000 EUR pour l'ensemble des frais et des incapacités.



Où suis-je assuré?

Assurances RC, Omnium Safe 1, Conducteur et Baloise Assistance étendue Véhicule

✓ Ces assurances sont d'application dans tous les pays mentionnés aux Conditions Générales RC Véhicules automoteurs. Vous êtes donc aussi assuré chez nous en Albanie et en Macédoine du Nord.

Exceptions

- ✓ Dans l'assurance Protection juridique, la plupart des litiges qui naissent soudainement en cas d'événement accidentel sont assurés mondialement.
- ✓ Dans la Baloise Assistance étendue Véhicule et Personnes, il y a une couverture mondiale pour les personnes. Vous n'êtes pas assuré dans les pays en état de guerre (civile) ou où la sécurité est tellement perturbée que Baloise Assistance ne peut pas vous proposer de l'aide.
- ✓ L'assurance Transport de biens est valable en Belgique, en Allemagne, en France, au Grand-Duché de Luxembourg et aux Pays-Bas.



Quelles sont mes obligations?

Lorsque vous prenez la police, vous êtes obligé de communiquer correctement et précisément toutes les informations qui pourraient avoir une influence sur l'évaluation du risque.

- Pendant la durée de l'assurance:
 - vous êtes obligé de communiquer précisément et correctement les adaptations du risque.
 - vous devez faire tout le nécessaire pour prévenir les dommages.
- En cas de sinistre:
 - vous devez faire tout ce qui est possible pour limiter l'importance des dommages;
 - vous devez éviter que des modifications soient apportées aux biens endommagés, qui empêcheraient de déterminer la cause ou l'importance des dommages;
 - vous devez nous prévenir immédiatement et nous remettre tous les documents et toutes les informations sur le sinistre;
 - vous devez refuser toute reconnaissance de responsabilité, tout paiement ou toute promesse de paiement;
 - vous devez aussi porter plainte à la police dans les 24 heures après avoir constaté le vol;
 - vous vous faites examiner et soigner par un médecin. Et vous nous transmettez sa déclaration reprenant les blessures dont vous souffrez et la date probable de votre guérison.



Quand et comment dois-je payer?

Vous avez l'obligation de payer la prime annuellement et vous recevrez pour cela une invitation à payer. Une prime fractionnée est possible moyennant certaines conditions et des coûts supplémentaires éventuels.



Quand est-ce que la couverture prend cours et se termine?

La date de début et la durée de l'assurance sont mentionnées dans les Conditions Particulières. L'assurance commence une fois la prime payée pour la première fois. Le contrat dure un an et est reconductible tacitement, sauf si une des parties s'y oppose et résilie le contrat.



Comment puis-je résilier mon contrat?

Vous pouvez résilier votre contrat d'assurance au plus tard deux mois avant la date d'échéance annuelle du contrat.

En tant que preneur d'assurance-consommateur, vous pouvez résilier votre police également du moment où celle-ci a couru pendant au moins un an. Dans ce cas, vous respectez un délai de résiliation de deux mois.

La résiliation du contrat doit se faire par envoi recommandé, par exploit d'huissier ou par la remise d'une lettre de résiliation avec accusé de réception. Vous pouvez aussi faire appel à votre courtier ou à votre nouvel assureur.